

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 29 (1931)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Société suisse des géomètres : procès-verbal de la XXVIIe
assemblée générale, tenue le 6 juin 1931

Autor: Bertschmann / Rahm

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dr. Hegg wünscht, daß der Vortrag von Vermessungsdirektor Baltensperger ins Französische übersetzt werde.

Der Vorsitzende verdankt noch die Tätigkeit des ausscheidenden Sekretärs im Zentralvorstand und schließt um 20.30 die Versammlung. Zürich und Olten, den 10. Juni 1931.

Der Zentralpräsident: *Bertschmann*.
Der Sekretär: *Rahm*.

Société suisse des Géomètres.

Procès-verbal

de la XXVII^e assemblée générale, tenue le 6 juin 1931, dans la salle du Grand Conseil de Saint-Gall.

Présidence du président central Bertschmann; le secrétaire Rahm tient le procès-verbal; la liste de présence indique 112 participants.

1^o Le président central ouvre la séance à 16 heures par une courte allocution. Au nom du comité central, il souhaite la bienvenue à tous les participants, et salue particulièrement la présence de Mr. Riegg, président du conseil d'Etat du canton de St-Gall, de Mr. Hardegger, délégué de la Ville de St-Gall, du directeur des mensurations cadastrales, Baltensperger, du rédacteur et professeur Bäschlin et des représentants de la presse.

Pas de modifications à l'ordre du jour. Sont désignés comme scrutateurs: Schweizer-Walt, Mayer de Louèche, Ganz et Gendre; comme traducteur Emery.

2^o Le *procès-verbal* de la 26^e assemblée générale à Neuchâtel, publié dans le journal d'août 1930, à page 188, est admis sans discussion.

3^o Il en est de même du *rapport annuel* que l'on peut lire dans le journal d'avril 1931, page 75. Les *comptes de 1930* et *budget 1931*, annexés au journal de mars 1931, sont commentés par le caissier Kübler et admis sans aucune observation, après avoir entendu le rapport des vérificateurs des comptes présenté par Vogel.

La contribution annuelle est portée à fr. 20.— et l'on constate avec plaisir que 40 nouveaux membres ont été admis au cours du dernier exercice.

4^o *L'assemblée générale de 1932* aura lieu à Fribourg. Il est pris acte avec satisfaction de l'offre de la section valaisanne d'organiser l'assemblée suivante, qui, selon la tradition, sera de deux jours.

5. *Nominations*. Le président central rappelle quelles sont les propositions de l'assemblée des délégués (voir journal de mai, page 104), puis il donne connaissance d'une démarche faite par la section « Suisse centrale » qui désire obtenir le siège devenu vacant au comité central ensuite de démission de Rahm, et qui propose Aregger. Cette présentation est recommandée par Dändliker, tandis que Schärer parle en faveur de Schmaßmann, qui est le candidat désigné par l'assemblée des délégués.

L'élection se fait au bulletin secret et le scrutin donne le résultat suivant:

Nombre des bulletins délivrés et rentrés 112. Majorité 57. Sont élus:

Bertschmann	par	97	suffrages
Nicod	»	95	»
Früh	»	94	»
Kübler	»	92	»
Maderni	»	91	»
Delacoste	»	89	»
Schmaßmann	»	62	»

Obtiennent des voix: Aregger 47, Dändliker 3, Rahm 2, Schärer 1.

Le président Bertschmann est confirmé par 89 voix. Vogel est également confirmé comme vérificateur des comptes; conformément aux statuts le vérificateur Biasca n'est rééligible et il est remplacé par Gendre. Le professeur Dr. h. c. Bäschlin continuera à assumer la rédaction du Journal, avec le Dr. ing. Fluck comme collaborateur particulier pour ce qui concerne le génie rural.

Sur proposition du comité central, le directeur des mensurations cadastrales, Mr. Baltensperger, est acclamé membre honoraire de la Société suisse des Géomètres. Des applaudissements nourris soulignent cette nomination bien méritée grâce aux travaux de celui qui en est le titulaire. Le directeur Baltensperger remercie pour les marques de distinction dont il vient d'être l'objet; il continuera à suivre le chemin qu'il s'est tracé, en ayant toujours pour but le développement des mensurations cadastrales.

6^o *Personnel auxiliaire.* Le rapporteur Schärer rappelle les propositions de la commission qui ont été publiées dans le journal de mai, page 106. La commission examine aussi quels sont les travaux qui peuvent être confiés au personnel.

Au cours de la discussion, Stärkle, maître à l'École des arts et métiers de Bâle, émet diverses critiques et demande en particulier que l'enseignement théorique soit réparti sur toute la durée de l'apprentissage. Le président exprime ses regrets que Stärkle n'ait pas profité du Journal pour faire connaître ses idées qui auraient pu être discutées par la commission. La proposition de renvoi formulée par Stärkle est combattue par Schwyzer. Après une réplique de Stärkle, les directions admises par la commission sont approuvées à une grosse majorité.

7^o *Révision du programme d'études pour géomètres.* Le président Bertschmann attire l'attention sur l'article qu'il a publié à ce sujet dans le journal du mois de mai dernier; un rapport spécial n'étant pas demandé, le président se borne à rappeler la composition de la commission qui s'occupe de cette affaire, et les conclusions de la dite commission (voir journal de mai, page 106).

La discussion est ouverte par Jenny qui s'oppose à l'entrée en matière et demande le renvoi de toute l'affaire pour nouvelle étude et rapport à la prochaine assemblée générale. Si le nombre des géomètres diminue et s'il n'y a pas suffisamment de recrues, Jenny en rend responsable le système actuel qui a compliqué les études. Jenny ne veut rien des nouvelles propositions qui rendront la situation toujours pire. Hegg défend l'école de géomètres de Lausanne (École d'ingénieurs) et rappelle qu'à part la branche photogrammétrie, il n'est pas question d'augmenter les exigences actuelles du règlement d'examens de géomètres; si les études doivent être prolongées, cette prolongation ne peut être que d'un semestre. Albrecht combat la demande de renvoi formulée par Jenny et recommande de voter les conclusions de la commission. Härry se demande si le résultat cherché sera atteint par les propositions qui sont présentées; il ne le croit pas et estime qu'en facilitant les études (examens partiels de l'École polytechnique et de l'École d'ingénieurs remplaçant les examens théoriques pour l'obtention du diplôme de géomètre) et en renonçant à exiger les études universitaires complètes pour les candidats désirant simplement être géomètres, on arriverait au but désiré et donnerait satisfaction aux opposants. Jenny retire sa demande de renvoi; il votera les propositions Härry. Pelichet est pour le maintien de la situation actuelle, soit pour la liberté des études. Lors de l'assemblée des délégués, Nicod a combattu les propositions de la commission, mais il est d'accord de voter les propositions Härry. Intervient avec vigueur le professeur Bäschlin qui explique les inconvénients du système actuel et défend les conclusions de la commission. Cet énergique plaidoyer paraît influencer Härry qui retire ses propositions. Ce retrait a pour effet d'engager

Jenny à renouveler sa proposition de renvoi qui, au vote, ne fait que 28 voix contre 46. Dans un dernier scrutin les propositions de la commission sont admises par 56 voix contre 13 (abstention et erreur des welsches par suite d'un défaut de traduction).

8^o Le président donne la parole à Mr. Baltensperger, directeur des mensurations cadastrales, pour sa conférence intitulée: Le cadastre suisse, 20 ans d'expériences. Considérations rétrospectives et perspectives pour l'avenir.

Pendant environ une heure et demie ce fut un magistral exposé sur l'organisation légale et technique et sur le développement des mensurations cadastrales en Suisse; puis sur l'introduction des nouvelles méthodes, mesure optique des distances et photogrammétrie, etc.

Espérons que cette conférence, qui fut très applaudie, sera imprimée et distribuée aux participants, qui seront heureux de posséder cette étude que seul le directeur des mensurations cadastrales était à même de présenter d'une façon si complète.

9^o *Divers.* Le président explique les raisons pour lesquelles le comité central a jugé bon d'engager, par circulaire spéciale, les géomètres à entrer dans la nouvelle « Association suisse du génie rural ». Il rappelle que cette société aura son assemblée samedi prochain à Zurich et recommande d'assister si possible nombreux à cette réunion qui aura à s'occuper, entre autres choses importantes, du choix d'un organe (journal).

Le Dr. Hegg émet le vœu que la conférence du directeur des mensurations cadastrales Baltensperger soit aussi traduite et publiée en français.

Le président remercie le secrétaire Rahm, démissionnaire, pour son activité au sein du comité central, puis la séance est levée à 20 h 30.

Zurich et Olten, le 10 juin 1931.

Le président: *Bertschmann.*

Le secrétaire: *Rahm.*

Bernischer Geometerverein.

Die diesjährige Frühjahrsversammlung des Bern. Geometervereins vom 30. Mai vereinigte im gastlichen „Grand Hôtel Mon Soleil“ auf dem Sonnenberg bei St. Immer rund 25 Mitglieder.

Um 11 Uhr vormittags eröffnete Präsident von Auw die Sitzung und entbot den Anwesenden einen herzlichen Willkommensgruß.

Aus seinem Jahresbericht konnte entnommen werden, daß das verflossene Geschäftsjahr einen ungestörten Verlauf nahm, somit ein ruhiges und stetiges Arbeiten ermöglichte und deshalb zu keinen besonderen Bemerkungen Anlaß gibt. Hierauf erstattete er ausführlich Bericht über den Verlauf der Delegiertenversammlung in Freiburg.

Die von Kassier Kübler abgelegte Jahresrechnung wurde genehmigt, das aufgestellte Budget gutgeheißen und der Jahresbeitrag, wie bis anhin, auf Fr. 5.— festgesetzt. Um allfällige Rückschläge am Vereinsvermögen rechtzeitig zu vermeiden, wurde, auf Antrag des Kassiers, die Taxationsabgabe von 3 auf 4 ‰ erhöht.

Ueber die aktuelle Frage der Ausbildung der Grundbuchgeometer und der Hilfskräfte ist ebenfalls ausgiebig diskutiert worden. Die Versammlung beschloß mehrheitlich, den durch die bezüglichen Spezialkommissionen aufgestellten Entwürfen grundsätzlich zuzustimmen, in der Hoffnung, daß der ganze Fragenkomplex im Interesse der schweizerischen Grundbuchvermessung und zur Zufriedenheit der gesamten Geometerschaft geregelt werden könne.

Biel, im Juni 1931.

E. Rauß.